

« Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération soutient les entreprises qui souhaitent investir et créer des emplois sur son territoire. »

Pass PRODUCTION SERVICES

Création, Reprise et Extension d'activité

Vous souhaitez créer, étendre, ou reprendre une activité de production et de services aux entreprises au sein d'un territoire accueillant.

DES AIDES SONT ACCESSIBLES

ENTREPRISE

CA < 2M€

Salariés < 10

> Jusqu'à 15 000€

L'agglomération prend en charge 20% de l'investissement immobilier sous réserve d'un montant d'investissement minimal de 50 000€ HT et de la création d'un emploi sur 3 ans.

Cette aide peut atteindre 25 000€ dans le cadre d'un renouvellement urbain, dans un centre-ville ou centre-bourg.

CA < 10M€

Salariés < 50

> Jusqu'à 25 000€

L'agglomération prend en charge 20% de l'investissement immobilier sous réserve d'un montant d'investissement minimal de 75 000€ et de la création de 2 emplois sur 3 ans.

Cette aide peut atteindre 35 000€ dans le cadre d'un renouvellement urbain dans un centre-ville ou centre-bourg.

CA < 50M€

Salariés < 250

> Jusqu'à 35 000€

L'agglomération prend en charge 10% de l'investissement immobilier sous réserve d'un montant d'investissement minimal de 100 000€ HT et de la création de 3 emplois sur 3 ans.

Cette aide peut atteindre 45 000€ dans le cadre d'un renouvellement urbain, dans un centre-ville ou centre-bourg.

Votre interlocuteur
Service Développement Économique
Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération
☎ 02 96 43 60 11
@ deveco@gp3a.bzh